

## REUNION PUBLIQUE PORTES DE MONTROUGE

10/12/2024

Grand salon du Beffroi

1<sup>ère</sup> partie : présentation du PowerPoint précisant les politiques de la Ville, les projets réalisés et futurs. Le PowerPoint est disponible sur [jeparticipe.ville-montrouge.fr](http://jeparticipe.ville-montrouge.fr)

**2<sup>ème</sup> partie : Echanges entre les riverains, le Maire, les Elus et les services de la Ville.**

**Question : « Que peut-on faire du compost que les Montrougiennes et les Montrougiens auraient en surplus ? »**

Réponse : la gestion des déchets est une compétence de Vallée Sud Grand Paris. Le Territoire s'organise actuellement pour collecter les composts et la Ville attend de connaître les modalités de cette gestion pour pouvoir proposer une solution alternative si besoin.

**Question : « Qu'en est-il de la collecte des bio déchets comme l'impose la Loi. »**

Réponse : Vallée Sud Grand Paris a déjà déployé une phase expérimentale de collecte des bios déchets dans les villes au sud du territoire. Le dispositif sera déployé en 2025 sur Montrouge.

**Question : « la Crèche du 11 novembre ayant fermé, est-il prévu une réouverture ? »**

Réponse : A Montrouge comme partout ailleurs en France, le nombre de naissances baisse. De plus, la filière formation « petite enfance » attire de moins en moins de professionnels. Aussi, le personnel a été redéployé sur d'autres sites. La politique de la Ville est de regrouper les enfants et personnels des structures vieillissantes de la petite enfance au sein d'établissements plus modernes et performants. Une mutualisation pertinente des locaux et agents de la petite enfance permettra un meilleur accueil des tout-petits montrougiens (ex : le futur jardin d'enfant av. Gambetta, mais aussi la crèche au sein du projet « Les Halles de Montrouge »). L'objectif est également d'avoir encore plus d'assistantes

maternelles sur la commune pour conserver un équilibre entre l'accueil collectif et individuel. A ce titre, la « Maison des tout-petits » a été construite rue Barthélémy : les assistantes maternelles peuvent s'y rendre pour des temps de jeux avec les enfants, mais aussi pour trouver plus d'informations qui leur sont dédiées. Les parents peuvent également y accéder et poser toutes leurs questions sur les modes de garde individuels.

**Question : « La Ville de Montrouge devait se mettre en relation avec la Ville de Paris pour installer, sur le bd Romain Rolland, des caméras afin d'éviter les dépôts sauvages, les stationnements ventouses, la saleté et installer des poubelles. Qu'en est-il ? »**

Réponse : Une convention de coopération a été signée avec la Ville de Paris pour la végétalisation du boulevard, la création d'une piste cyclable, la reprise du revêtement, le remplacement du mobilier abimé et la sécurisation des traversées piétonnes. Une consultation sera lancée à la rentrée auprès des riverains pour construire un projet ensemble, en partenariat avec la ville de Paris.

**Question : « Où en est le projet qui concerne l'immeuble muré face au Jardin Toscan ? »**

Réponse : cet immeuble entre dans le périmètre du projet de la fac dentaire dont une consultation sera lancée en 2025 pour définir, ensemble, les grandes orientations du devenir du quartier. Pour l'heure, la Ville s'attèle à maîtriser le foncier pour avoir la possibilité de dessiner un projet d'intérêt général.

**Question : « Des camions semi-remorques livrent à 5h du matin rue Pierre Curie, près de la Villa Beausoleil. Les containers, quant à eux, sont sortis dès 16h. Que peut faire la Mairie ? »**

Réponse : la Ville va prendre contact avec la Direction de l'établissement et les inspecteurs de voirie vont se rendre sur place.

**Question : « certains riverains de la rue de la Paix ont reçu un courrier de la Mairie leur informant d'un risque potentiel d'infection par les termites. D'autres riverains n'ont rien reçu. Pourquoi tous les riverains ne sont-ils pas informés de la même façon ? »**

Réponse : le Crédit Agricole a signalé à la mairie la présence de termites dans ses locaux. Le Maire a pour devoir d'informer, par courrier recommandé, les riverains situés à proximité du lieu dit pour que ceux-ci prennent les mesures nécessaires : c'est-à-dire vérifient la présence de termites chez eux. Malheureusement, certains courriers n'ont pas pu arriver à destination car les coordonnées des riverains ne sont pas toujours connues de la Ville.

**Question : « Le nouveau système de ramassage des encombrants est insatisfaisant. Il y a plus de dépôts sauvages dans les rues. Les rendez-vous fixés sont bien tardifs. »**

Réponse : la Ville verbalise régulièrement les personnes qui déposent leurs encombrants dans la rue sans respecter le dispositif. Néanmoins, il est à noter que – contrairement aux apparences – le nombre de dépôts sauvages a diminué sur la Ville. Vallée Sud Grand Paris, qui se charge de la collecte des déchets, améliore son dispositif au fur et à mesure des retours d'expérience sur l'ensemble des villes du territoire.

**Question : « des dépôts sauvages sont récurrents au pied de la résidence Boutroux alors qu'une caméra est placée à proximité immédiate. Pourquoi la Ville ne ramasse-t-elle pas ces déchets ? »**

Réponse : La Mairie va se rapprocher de SOHP car la caméra en question n'appartient pas à la Ville mais à SOHP.

**Question : « la faculté dentaire va-t-elle être détruite ? »**

Réponse : À ce stade, la Ville ignore le devenir des immeubles de la Fac dentaire car il s'agit d'un patrimoine appartenant à l'Etat.

**Question : « on constate des embouteillages au carrefour Péri/République. »**

Réponse : ces embouteillages sont dus au non-respect du feu au bout de l'av. de la République. Le carrefour est ainsi bouché ce qui entraîne des montées de files.

**Question : « Comment sera gérée la livraison du magasin Picard lorsqu'il sera installé rue Théophile Gautier ? »**

Réponse : plusieurs solutions sont à l'étude pour éviter le plus de nuisances possibles.

**Question : « des problèmes d'éclairage persistent au sein de la résidence Boutroux (propriété de SOHP). Les caméras de surveillance sont cassées et de nombreuses incivilités se vérifient chaque jour »**

Réponse : le Maire va rédiger un courrier à SOHP pour une amélioration rapide de la situation.

**Question : « l'arrêt de bus sur la rue G. Péri Peri, à hauteur de la Mairie, est un espace partagé entre les piétons et les cycles. Pourquoi ? »**

Réponse : Cet aménagement est provisoire. Le quai bus va rester 4 mois environ.

**Question : « Quand la rue Gabriel Peri sera-t-elle refaite ? »**

Réponse : S'agissant d'une voie départementale, la Mairie n'a pas la main sur le calendrier de rénovation. Elle est toutefois entrain de rénover la partie entre l'avenue de la République et la RD920, dans le cadre du projet Péri Ginoux Gautier.

**Question : « les commerçants des boutiques situées au 103 rue G. Péri installent leur terrasse sur le trottoir. A l'heure du déjeuner, les personnes qui viennent chercher leur repas font la queue et gênent la libre circulation des personnes ».**

Réponse : le manager du commerce de la Ville va se rapprocher de ces commerçants.

**Question : « Où en est le projet d'aménagement de la RD920 ? »**

Réponse : Un projet avait été dessiné par le Département des Hauts-de-Seine (enquête publique, allocation de fonds, etc.) pour réduire le nombre de voies sur la RD920 entre Bourg-la-Reine et Paris et sécuriser les traversées. Cependant le Val-de-Marne – concerné par la partie comprise entre Bourg-la-Reine et Bagneux – n'a pas donné suite, ce qui remet en cause l'intégralité du projet

La Ville de Montrouge a demandé au Département des Hauts-de-Seine de réaliser, tout de même, les aménagements nécessaires sur la partie de la RD920 comprise entre la Vache Noire et Paris puisqu'il s'agit d'une voirie 100% Hauts-de-Seine. Le Département a répondu favorablement : la piste

cyclable est pérennisée et prochainement 3 carrefours seront créés (Estienne d'Orves, Gambetta, Louis Rolland).

**Question : « certains abribus n'indiquent pas le temps d'attente. Pourquoi »**

Réponse : La Ville a demandé à la RATP d'indiquer le temps d'attente à chaque arrêt. Le matériel nécessaire a bien été commandé.